

APPEL À PROJETS TIRIS

« CO-RECHERCHES AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ »

ÉDITION 2025

Dans le contexte du projet « *Toulouse Initiative for Research's Impact on Society* » (TIRIS), lauréat de l'appel à projets « Excellence sous toutes ses formes » du Programme Investissements d'Avenir, l'Université de Toulouse lance son appel à projets « Co-Recherches avec et pour la Société » pour permettre la réalisation de projets de recherche co-construits avec des acteurs extra-académiques issus de la société.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'Université de Toulouse (UT) rassemble la communauté d'enseignement supérieur et de recherche d'Occitanie ouest dans le but de créer une « Grande Université de Recherche » de renommée internationale. Dans le cadre de cette dynamique, l'UT souhaite engager l'ensemble de ses forces-vives dans la construction du monde de demain, en particulier autour des trois grandes familles de défis de société qui constituent les [piliers du projet TIRIS](#) :

- Comprendre et favoriser la vie en bonne santé et le bien-être
- Comprendre le changement global et son impact sur les sociétés
- Accélérer les transitions durables : mobilité, énergie, ressources et mutations industrielles.

GRANDS PRINCIPES DE L'APPEL À PROJET

La co-recherche se définit comme une activité de production de connaissances, qui, en plus des chercheurs, implique activement des acteurs extra-académiques, professionnels ou non, individuels ou collectifs : associations, entreprises, groupes professionnels, collectivités, collectifs de citoyens, établissements scolaires, centres de formation, administrations, particuliers, etc. La co-recherche peut prendre différentes formes et dénominations et a pour but de développer des partenariats de recherche co-construits et co-pilotés sur tout le cycle de production de la connaissance jusqu'à sa valorisation. Le présent appel à projets a ainsi pour but de faire émerger, développer et renforcer des projets de recherche entre le monde académique et des acteurs extra-académiques. Il s'agit de travailler à la rencontre et à l'hybridation d'une pluralité d'expertises, gage de robustesse et de durabilité des solutions développées.

La co-construction entre des partenaires académiques et extra-académiques est une exigence du programme, avec une préférence donnée aux projets pour lesquels la démarche de recherche est co-construite, explicitée et qui contribuent à un ou plusieurs piliers de TIRIS.

Seront particulièrement appréciés, des projets qui s'attachent à diversifier les partenaires extra-académiques et les publics ciblés, en termes de milieux sociaux, genre, âge, caractéristiques socio-ethniques, territoire, handicap, pathologie ...

L'appel à projets se décline en deux volets de priorités différentes, les projets devant se positionner sur un seul des deux volets lors de la soumission :

1 - Volet « **incubateur / émergence** » qui vise :

- à proposer un accompagnement des consortiums académie-société par les cellules d'expertise de TIRIS et de l'Université de Toulouse vers la co-construction du projet
- et / ou à financer des consortiums qui souhaitent démarrer leur collaboration ou poursuivre celle lancée par de premières actions concrètes.

2 - Volet « **consolidation** » qui finance des consortiums établis, qui souhaitent amplifier leurs précédents travaux.

Les projets qui proposent une montée en compétences seront encouragés, dans le but d'envisager une suite au projet, par exemple, *via* des financements de type ANR, ADEME, IRESP, INCa, Horizon Europe, ...

Les impacts potentiels de la collaboration sur la formation seront évalués lors de l'analyse des dossiers : capitalisation des connaissances, formation des personnels, étudiants, etc. Une attention sera également portée à la mobilisation, dans le cadre de ces co-recherches, des outils et compétences du domaine de la médiation scientifique et plus globalement des acteurs de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI).

PORTEURS DES PROJETS ET MEMBRES DES CONSORTIUMS / CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le porteur du projet doit avoir un statut permanent, et être employé par l'un des établissements ou organismes nationaux faisant partie du consortium de partenaires TIRIS¹. Les autres participants au projet peuvent être académiques ou extra-académiques, sans contrainte géographique.

MONTANT / CONDITIONS

Les projets présentés peuvent durer jusqu'à trois ans et bénéficieront d'un financement selon le volet de l'appel. Au final, l'objectif est de soutenir :

- 5 à 8 projets (relevant prioritairement du volet « incubateur / émergence ») qui seront financés à hauteur maximale de **10 k€** chacun - appel ouvert jusqu'au 28 avril 2025 - Durée maximale du projet : 2 ans - dépenses éligibles jusqu'à fin octobre 2027
- 2 à 3 projets (relevant prioritairement du volet 3 – « consolidation ») qui seront financés à hauteur maximale de **50 k€** chacun - appel ouvert jusqu'au 28 avril 2025 - Durée maximale du projet : 3 ans - dépenses éligibles jusqu'à fin octobre 2028

Les dépenses éligibles sont les suivantes : fonctionnement, équipement, salaires, financement de stagiaire, missions, événements, prestations de service, communication et facilitations scientifiques. **Les frais de gestion ne sont pas éligibles** dans les montants demandés. Les financements destinés aux membres extra-académiques seront versés en prestation par un des membres académiques du consortium.

Une note de retour d'expérience en fin de projet pourra être demandé au consortium.

ÉVALUATION & CRITÈRES DE SÉLECTION

Le processus de sélection des projets sera piloté par le comité de programme Science-Société de TIRIS qui engagera une phase d'évaluation à laquelle participent aussi des experts issus de la Société.

Les critères portés à l'appréciation des évaluateurs concerneront :

- ✓ Pour le volet « incubateur » / « émergence » :
 - La qualité scientifique du projet et son inscription dans un ou plusieurs des piliers TIRIS.
 - La qualité et la complémentarité du consortium.

¹ Université Toulouse Capitole, Université Toulouse Jean-Jaurès, Université Toulouse III - Paul Sabatier, Toulouse INP, INSA Toulouse, ISAE SUPAÉRO, INU Champollion, ENVY, IMT Mines Albi, ENSA Toulouse, ENSFEA, ENAC, TBS Education, CNRS, INRAE, Inserm, IRD, ONERA, Météo-France

- La cohérence du projet (objectifs / moyens) et les impacts attendus sur le plan scientifique et sociétal.
- La proposition des livrables à différentes étapes du projet (médiation/valorisation du projet) /Les perspectives de poursuite du projet en cas de succès.
- Le caractère de co-recherche entre académie et société visé dans le projet.

- ✓ Pour le volet « consolidation » seront ajoutés les critères suivants :
- Les stratégies de **co-construction** à toutes les étapes du projet qui devront être clairement explicités.
 - Une attention particulière sera portée : au caractère partagé de la recherche entre le monde académique et la société, à la construction du questionnement, au point de vue adopté, aux méthodes d'investigation, à l'interprétation des données recueillies jusqu'à la production comme la diffusion des résultats, médiatisation, et expériences intermédiaires et finalisées de la co-recherche. Il sera dès lors demandé de préciser, pour chaque partenaire, ses modalités d'implication dans les différentes étapes du projet. Les projets proposés devront donner à voir la plus-value de la co-construction et de la co-recherche et les effets transformants attendus.
 - La capacité des projets à communiquer et capitaliser sur les connaissances obtenues et les démarches construites (tant sur le volet recherche que sur celui de l'action/intervention sur la société). Une réflexion sur une démarche d'auto-évaluation des projets serait un plus, ainsi qu'une réflexion sur la valorisation en enseignement.

CALENDRIER ET CONTACTS

- Date d'ouverture de l'appel à projet : 10 décembre 2024
- Journée de présentation des appels Innovation et Science-Société : 13 février 2025
- La date limite de dépôt : 28 avril 2025
- La fin du processus de sélection est prévue pour : 1er juin 2025
- Date de démarrage : 1^{er} octobre 2025

Les dossiers seront à soumettre *via* la plateforme appels-a-projets.univ-toulouse.fr à partir de janvier 2025

- Volet « Incubation – Émergence » : 4 pages maximum
- Volet « Consolidation » : 10 pages maximum

Pour toute demande d'information : contact-tiris@univ-toulouse.fr.

Une journée d'information et de formation à la co-recherche et à l'innovation avec le lien science-société sera organisée le 13 février 2025.

Les projets d'innovation sociétale/sociale/environnementale à haut risque et/ou pouvant démontrer un potentiel sur les plans économique, sociétal ou environnemental, peuvent être proposés à l'appel Brave New Innovation Program (BNI volet I).